



28 juin 2022

Compte-rendu de l'Assemblée Général Ordinaire Jeudi 19 mai 2022

Cress Bretagne

47 avenue des Pays-Bas
35200 Rennes
07 48 72 51 19
cress@cress-bretagne.org

L'Assemblée Générale de la Cress s'inscrit dans un évènement plus large, *le RDV des Acteurs*, permettant tout à la fois l'exercice statutaire formel de l'AG et la conduite de travaux et de réflexions dans un cadre plus ouvert et participatif.

Cette année, le RDV des acteurs comprenait 3 moments clés : l'Assemblée générale (objet de ce compte-rendu), des temps d'ateliers sur le mouvement politique de l'ESS (qui font l'objet d'une synthèse par ailleurs) et un temps de remerciement à Christian Oger, directeur de la Cress de 2005 à 2021.

Sommaire

Composition de l'Assemblée Générale	3
Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021	3
Présentation des rapports et adoption des résolutions présentées en Assemblée générale	4
Rapport moral et d'orientations	4
Rapport d'activités et rapport des pratiques	4
Rapport de gestion	4
a. Présentation des comptes 2021	4
b. Les rapports de Madame LEGUILLON, commissaire aux comptes de la Cress :	4
c. L'affectation du résultat et réorganisation des fonds propres :	5
Résultat des votes	5
Élection du conseil d'administration de la Cress	6

Composition de l'Assemblée Générale

« L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement que si cinquante pour cent des membres de la Cress de Bretagne sont représentés ou ont donné pouvoir et si chaque collège constitué est présent ». Ne sont comptabilisés que les adhérents à jour de leur cotisation.

RdV des acteurs de l'ESS - 19 MAI 2022								
	Adhérents	Présent AG	tx présence	Pouvoirs	tx pouvoirs	Total représentation	Taux représentation	Présents RDV
Coop	20	15	75,00	4	20,00	19	95,00	15
Mutuelles	9	8	88,89	0	0,00	8	88,89	8
Association	49	35	71,43	7	14,29	42	85,71	35
Entrep soc	9	5	55,56	1	11,11	6	66,67	5
Fondations	1		0,00	0	0,00	0	0,00	0
Employeurs	1	1	100,00	0	0,00	1	100,00	1
Pôles ESS	18	14	77,78	2	11,11	16	88,89	14
<i>Invités</i>								67
Totaux	107	78	72,90	14	13,08	92	85,98	145
<i>Rappel 2021</i>	107	96	89,72	14	13,08	81	75,70	96

Le nombre d'adhérents représentés ou ayant donné pouvoir est supérieur à 50 % (85.98%).
L'Assemblée Générale peut délibérer valablement, le quorum étant atteint.

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021

Il n'y a pas de remarque sur le compte rendu de l'Assemblée Générale du 20 mai 2021. Il est adopté à l'unanimité moins une abstention.

Présentation des rapports et adoption des résolutions présentées en Assemblée générale

Rapport moral et d'orientations

Le rapport moral et d'orientation a été adressé aux participant.e.s à l'Assemblée Générale. Il est lu par le Président. Des interventions font état de leur accord sur l'analyse qui y est présentée en mettant sur l'accent sur certaines dimensions :

- Conserver un mouvement ascendant, en proximité avec les territoires et la population. Être en particulier vigilant sur la situation du Centre-Bretagne.
- Mobiliser la jeunesse dans les engagements au sein de l'ESS.

Rapport d'activités et rapport des pratiques

Le document présentant l'exhaustivité de l'activité de la CRESS a été transmis aux adhérents préalablement à l'Assemblée Générale ainsi qu'un document présentant l'action de la CRESS en 2021 et les perspectives 2022 de façon synthétique "la Cress en action". Les points saillants de l'activité 2021 sont présentés au travers d'une vidéo d'une dizaine de minutes.

Plusieurs interventions témoignent dans l'envie de s'engager dans les actions à venir (Agriculture, logement...) et se félicitent du travail effectué tout en soulignant l'importance de valoriser l'impact des actions et donc de travailler l'évaluation.

Rapport de gestion

a. Présentation des comptes 2021

Le compte rendu financier de l'exercice 2021 est présenté, ainsi qu'une analyse de la situation financière de la CRESS et que les perspectives financières (voir rapport de gestion et diaporama de présentation).

- Il présente un résultat de l'exercice en excédent de 15 948 €.
- Le total du bilan est de 2 304 539 €.
- Le montant des fonds propres (hors provisions et fonds dédiés) est de 426 607 €.

b. Les rapports de Madame LEGUILLON, commissaire aux comptes de la Cress :

Ce rapport est présenté par Myriam Thé qui a participé à l'audit des comptes de la Cress. Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la Cress le 22 mars 2022 et certifiés, sans réserve, par les soins de Madame Leguillon :

Il n'existe pas de convention réglementée.

c. L'affectation du résultat et réorganisation des fonds propres :

Le Conseil d'Administration propose, à l'Assemblée Générale, d'affecter le résultat de l'exercice comptable 2021 aux réserves diverses.

Suite à l'Assemblée Générale, après affectation du résultat dans les réserves diverses, les fonds propres de la CRESS sont organisés de la façon suivante :

Libellé	solde en début d'exercice	entrée	sortie	solde suite à l'AG
Fonds associatif	6 825			6 825
Réserves diverses	403 833	15 948		419 782
Résultat de l'exercice		15 948	15 948	0
Total des fonds propres	410 659	31 896	15 948	426 607

Résultat des votes

Il y a eu 315 mandats présents lors de l'Assemblée Générale.

Résolutions	Pour	Contre	Absention	Adoptée / rejetée
Approbation du rapport moral	315			Adoptée
Approbation du rapport d'activité et des pratiques	314		1	Adoptée
Approbation des comptes 2021 et du rapport de gestion	315			Adoptée
Affectation du résultat aux réserves diverses	315			Adoptée

Élection du conseil d'administration de la Cress

Les règles s'appliquant sont celles définies par les statuts Une réunion par collège permet d'harmoniser les candidatures. A l'issue de ces réunions, certain.e.s candidat.e.s retirent leur candidature, acceptant de devenir suppléant.e.s.

Il est alors procédé au vote qui se déroule au sein de chaque collège.

Les résultats du vote

	Mandats présents	Suffrages effectifs	abstention	blancs	nuls	exprimés
Coopératives	69	69				69
Mutuelles	22	22				22
Associations	169	169				169
Entreprises sociales	28	28				28
Fondations	1	1				1
Employeurs	10	10				10
Pôles ESS	18	16	2			16

Collège	Adhérent représenté au CA	Représenté par		Nbe voix	
Collège n°1 Coopératives	Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire	Cécile	Gauteur	69	Elue
	Crédit Coopératif	Eric	Pezard	69	Elu
	Crédit Mutuel de Bretagne Arkéa	Stéphane	Guillou	69	Elu
	Scarabée Biocoop	Pascal	Le Déan	69	Elu
	ENERCOOP Bretagne	Anne-Marie	Marteville	69	Elue
	Les SCOP et SCIC de l'ouest	Loïc	Julien	69	Elu
Collège n°2 Mutuelles	MACIF	Dominique	Capart	22	Elu
	MAIF	Christine	Baudas	22	Elue
	Mutualité Française Bretagne	Fabienne	Colas	22	Elue
	MGEN	Fabrice	Kas	22	Elu
Collège n° 3 : Associations	Askoria	Luc	Vivier	157	Elu
	Familles Rurales de Bretagne	Marie-Martine	Lips	169	Elue
	Mouvement associatif de Bretagne	Catherine	Latour	148	Elue
	UNAT Bretagne	Anne	Gandais	167	Elue
	URIOPSS de Bretagne	Michel	Jezequel	158	Elu
	UNAPEI Bretagne	Jack	Meunier	147	Elu
Collège n° 4 Entreprises sociales	COORACE	Jean	Castel	28	Elu
	Fédération des entreprises d'insertion	Benoît	Cafaro	28	Elu
	Compagnons Bâtisseurs de Bretagne	Denis	Cairon	28	Elu
	EBS Le Relais	Pascal	Milleville	28	Elu
Collège n° 5 Fondations	Fondation Massé Trévidy	Gwenn	Talec	1	Elue
Collège n° 6 Employeurs	UDES	Pascal	Gourain	10	Elu
Collège n° 7 Pôles ESS	ADESS Pays de Brest	Solène	Lagathu	7	Elue
	Rich'ESS	Laurence	Falkenstein	12	Elue
	ADESS Centre-Bretagne	Cécile	Goualle	14	Elue



Cress Bretagne

47 avenue des Pays-Bas
35200 Rennes
07 48 72 51 19
cress@cress-bretagne.org